



DES RÉPONSES POUR

- Réaliser une mission sur un site peu accessible en transport en commun.
- Accéder à une mission en horaires décalés.
- Poursuivre une mission malgré une panne de voiture et éviter ainsi une rupture de revenus.
- Acquérir un véhicule.
- Saisir une opportunité de mission éloignée du domicile.
- S'installer dans une nouvelle région.

Les services visant à faciliter la réalisation des missions sont accessibles :

- Dès la 1^{ère} heure de mission
- Même en dernière minute

DES SOLUTIONS DE LOGEMENT EN CAS DE MISSION ÉLOIGNÉE DU DOMICILE

Les salariés intérimaires en déplacement professionnel trouvent auprès des conseillers du service Fastt MobiliPro **des solutions de logement disponibles** sur le secteur de la mission, adaptées à leur budget et à la durée de la mission (hôtels, logements meublés, gîtes...).

Le chèque MobiliPro pour alléger le budget

Cette aide, de 300 euros maximum pour 2012, allège le coût des logements meublés ou les séjours en hôtel.

Des réductions dans près de 700 hôtels et résidences partenaires

							
59 hôtels	230 hôtels	55 résidences	20 résidences	30 résidences	46 résidences	200 résidences	200 résidences
Tarifs Privilégiés	Réduction de 2€ par nuit	Jusqu'à -30%	Jusqu'à -30%	Tarifs Privilégiés	Jusqu'à -15%	Accès Rapide	Accès Rapide

LOCATION DE VÉHICULES POUR SE RENDRE SUR LE LIEU DE MISSION

- Une voiture de location pour **10 € par jour** seulement grâce au Fastt.
- Jusqu'à 100 kilomètres par jour pour tous les déplacements domicile/travail.
- Jusqu'à **30 jours** de location par an.
- Assistance et assurance de base comprises. Frais de carburant à la charge du salarié intérimaire.
- Mise à disposition du véhicule **sous 48 heures** (sous réserve de disponibilités).

Sur 68 départements, des locations de scooters et mobylettes pour **2 € par jour**, et de vélos pour **1 € par jour**.

LE GUIDE PRATIQUE ET LE SITE « ME DÉPLACER »

Le guide et le site compilent de nombreuses informations et conseils pour faciliter les déplacements professionnels des salariés intérimaires. Modes de transport, co-voiturage, auto-partage, solutions sans permis, aides à la mobilité...



<http://medeplacer.fastt.org>



MICROCRÉDIT POUR FINANCER LE PERMIS DE CONDUIRE OU L'ACHAT D'UN VÉHICULE



Le Fastt, avec des organismes agréés par la Caisse des dépôts, propose des solutions de microcrédit qui s'adressent aux personnes en situation de fragilité sociale ou économique. Une étude budgétaire est réalisée, avec un accompagnateur social, pour vérifier que le microcrédit est adapté et, si nécessaire, pour étudier toute autre solution.

En savoir plus

0 800 28 08 28

(appel gratuit d'un poste fixe)

www.fastt.org



Rejoignez le Fastt sur Facebook